

**Information sur la facturation
scolaire Lycée Sainte Jeanne d'Arc
Année 2025-2026**

A conserver par la famille

Tarifs

Tarifs	Contribution (Externat)	* Coût de la demi-pension 4 jours / semaine (lundi-mardi-jeudi- vendredi)	* Coût de la demi-pension 5 jours / semaine	* Internat
Coût total pour l'année	540 €	1 313 €	1 500 €	3 490 €

* Contribution incluse

Des frais éventuels (Étude, livres, TD...) seront ajoutés à la facturation.

Prix du repas occasionnel : **6 €10** à régler à l'accueil avant 10h00.

Une remise correspondant au coût des denrées alimentaires peut être obtenue par la famille à sa demande par écrit (sur papier libre ou par mail) à partir de 5 jours consécutifs d'absence.

- Chaque élève interne et demi-pensionnaire est détenteur d'une carte d'accès personnelle au self remise le jour de la rentrée.

Tout remplacement de carte sera facturé 5€.

Les cartes de l'an passé ne sont plus valables.

Facturation & Modalités de paiement

La facturation sera établie annuellement et sera payable :

- **Soit par chèque en trois termes encaissables le 15 novembre, le 15 mars, et le 15 mai.**
- **Soit par prélèvement mensuel en 10 prélèvements d'Octobre à Juillet, le 05 de chaque mois.**
- La facture sera disponible sur le site école directe.

Les bourses seront déduites chaque trimestre des factures.

Pour un 3^{ème} enfant inscrit dans l'ensemble scolaire Sainte Jeanne d'Arc – Saint-Pierre, nous accordons à ce dernier, une **réduction de 30%** sur la contribution scolaire.

Ceux qui l'an passé avaient opté pour le prélèvement automatique, celui-ci sera reconduit.

Les familles souhaitant payer par prélèvement cette année pourront réclamer un mandat de prélèvement à l'accueil.

Si vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à contacter la direction.

www.jeanne-arc-gourin.fr

